

BDL Campus vous propose des formations techniques et sur mesure animées par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants.

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés, dynamiques qui favorisent l'apprentissage à travers des exercices pratiques et des mises en situation et partagent leur expérience.

L'organisme de formation BDL Campus, enregistré sous le numéro d'activité 32 59 10040 59, est certifié Qualiopi et référencé Datadock.



INTERVENANTS



Hélène LE NOACH

Juriste en droit social-RH

Forte d'une expérience de plus de quinze ans en tant que juriste en cabinet d'expertise comptable, Hélène Le Noach accompagne les TPE et PME au quotidien dans un environnement multi-conventionnel. Elle anime régulièrement des formations internes et externes sur des thématiques juridiques et en paie.



Pauline LEFEBVRE

Juriste en droit social

Gestionnaire de paie depuis plus de 10 ans et passionnée par le droit social, Pauline Lefebvre a récemment obtenu un diplôme universitaire en droit social afin de conseiller au mieux les TPE et PME au quotidien. Elle anime régulièrement des interventions et des formations sur des thématiques juridiques et en paie.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription [ici](#) puis de la renvoyer par e-mail à campus@bdl-experts.com au plus tard 5 jours avant la formation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Notre service formation est à votre disposition :

campus@bdl-experts.com

03 27 48 00 44



Le jeudi 17 novembre



9h00 - 17h00 (durée : 7 heures)



370 € HT + 25 € HT de frais de repas



BDL La Bassée

2 Rue Christophe Colomb | 59480 LA BASSEE

> Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du règlement intérieur
- Rédiger et mettre à jour son règlement intérieur
- Faire un tour d'horizon des différentes chartes existantes



PUBLIC

Dirigeants, Fonctions RH et Conseil, juristes en droit social, managers, assistants administratifs.



PRÉREQUIS & ÉVALUATION

- Pas de prérequis,
- Attestation de présence,
- Évaluation à chaud sous forme de QCM.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation power point,
- Cas pratiques,
- Partage d'expériences,
- Propositions d'outils,
- Quizz.

Le support de formation sera mis à disposition après la formation. Salle équipée d'un accès à internet et d'un vidéoprojecteur.

PROGRAMME

THEME 1 : LE REGLEMENT INTERIEUR

PARTIE 1 - Présentation générale

- A - Qui est concerné ?
- B - Que contient le règlement intérieur ?
- C - Quels sont les risques/sanctions encourus par l'employeur ?

PARTIE 2 – Procédure de mise en place du règlement intérieur

- A - Rappel des formalités à respecter
- B - Consultation du Comité Social et Economique (CSE)
- C - Communication à l'Inspection du travail
- D - Publicité et communication du règlement intérieur

PARTIE 3 – Elaboration du règlement intérieur

- A - Les clauses interdites
- B - Objet et champ d'application
- C - Organisation du travail et discipline (absence, utilisation du matériel et des véhicules, comportement...)
- D - Les clauses relatives à l'hygiène et la sécurité (alcool, drogue, fouilles des vestiaires...)
- E - L'échelle des sanctions et les droits à la défense
- F - Les dispositions relatives au harcèlement (sexuel, moral, agissements sexuel)
- G - Le lanceur d'alerte

THEME 2 : LES CHARTES

PARTIE 1 – Procédure de mise en place d'une charte

PARTIE 2 – Présentation des différentes chartes existantes

- A - La Charte informatique
- B - La droit à la déconnexion
- C - Le télétravail

